

Réf: Dossier N° : 58337

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « HYDRO ART DES MATIERES PRECIEUSES » en abrégé «HYDRO-AMP »

Siège social : ABIDJAN - PORT-BOUET VRIDI PETIT BASSAM, CITE
BALMER, 28 BP 1175 ABJ 28

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07 Déc. 2018, et enregistrés au CEPICI le 13 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « HYDRO ART DES MATIERES PRECIEUSES » en abrégé «HYDRO-AMP ».

Objet: les travaux d'expertises , de production et commercialisation des produits de joaillerie. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - PORT-BOUET VRIDI PETIT BASSAM, CITE
BALMER, 28 BP 1175 ABJ 28

GERANT: Monsieur DRO BOUA SEVERIN.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-32368 du 13/12/2018 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°28922 du 13/12/2018

Pour Avis

Le CEPICI

